

**COMMUNE DE SAINT-JULIEN-PUY-LAVEZE**  
**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 03 JUIN 2024**  
**20 H 30**

L'an deux mille vingt quatre, le 03 juin, à 20 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la salle de la Mairie, sous la présidence de M. Yves CLAMADIEU, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 27 mai 2024

**Présents :** M. CLAMADIEU Yves, M. MONTEIX Guy, Mme DELZOR Lucette, Mme BAUDONNAT Béatrice, adjoints, M. DUCHAINE David, Mme GUITTARD Michelle, Mme BASCOULERGUE Roselyne, M. OUVRARD Jean-Marc, Mme BICHARD Sandrine, Mme SOUCHAL Isabelle.

**Absent :** M. SAUVAGE Claude.

**Secrétaire de séance :** Mme DELZOR Lucette

**Ordre du jour**

- Construction d'une chaufferie et réseau technique de chaleur – Attribution du marché
- Amendes de police
- Questions diverses

Monsieur le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour :

- Vente d'une partie de la parcelle XL 20
- Vente du camion benne Ford AX-799-FV

Le Conseil Municipal donne son accord.

**Monsieur le Maire demande si des remarques concernant le procès-verbal du conseil municipal du 20 mai 2024 ont été relevées.**

**Aucune modification n'étant demandée, le procès-verbal est soumis à la signature.**

## **CHAUFFERIE BOIS AVEC RESEAU DE CHALEUR - ATTRIBUTION DU MARCHE**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le mercredi 29 mai 2024 concernant les travaux de construction d'une chaufferie bois avec réseau de chaleur pour la mairie et l'école, deux logements communaux, la salle polyvalente et un bâtiment annexe dans le bourg.

Après analyses des offres avec le bureau d'études, la CAO demande de prendre quelques renseignements complémentaires concernant certaines entreprises.

Monsieur le Maire présente les offres des différentes entreprises :

- Lot 1 Terrassement généraux/VRD : COUDERT et RMCL
- Lot 2 Gros oeuvre : COUDERT, SMC FAURE et SORAMA
- Lot 3 Chaufferie bois et Electricité : CF2C, DALKIA, MAGNE, MATHIEU GIRAUD et VEDRINE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré autorise Monsieur le Maire à signer le marché avec les entreprises :

- COUDERT pour le lot 1 pour un montant de 42 806,06 € HT,
- COUDERT pour le lot 2 pour un montant de 148 050,68 € HT,
- MAGNE pour le lot 3 pour un montant de 190 000,00 € HT

Présents : 10
Votants : 10
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

## **DEMANDE DE SUBVENTION AMENDES DE POLICE**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Considérant que des travaux d'aménagement au titre de la sécurité des personnes et des automobilistes sont nécessaires dans le bourg de Saint-Julien et à La Gare de Laqueuille :

Aménagements de trottoirs  
Marquage au sol

- Sollicite de Monsieur le Président du Conseil Départemental, une inscription pour bénéficier d'une subvention « Amendes de police » d'un montant de 7 500€.

L'estimation de la dépense s'élève à la somme de 16 210 € H.T.

Présents : 10
Votants : 10
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

## **VENTE D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE XL 20**

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que la société ON TOWER FRANCE SAS loue une partie de la parcelle XL 20 à la commune où elle a mis en place une antenne téléphonique.

Suite aux négociations, ON TOWER FRANCE SAS propose à la commune d'acheter 135m<sup>2</sup> de cette parcelle pour un montant de 25 282,02 € HT et de prendre à sa charge tous les frais incombant à cet achat (géomètre, notaire, ...)

La société sera redevable du loyer 2025 étant donné que la vente n'aura lieu que l'année prochaine.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Donne son accord pour la vente d'une partie de la parcelle XL 20 au prix de 25 282,02 € HT et le versement du loyer 2025. L'ensemble des frais incombant à cet achat (géomètre, notaire, ...) sera pris en charge par ON TOWER FRANCE SAS.
- Autorise Monsieur le Maire à faire toutes les démarches nécessaires et à signer tous documents afférents à cette affaire.

Présents : 10
Votants : 10
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

## **VENTE DU CAMION BENNE FORD AX -799-FV**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le nouveau camion benne va bientôt être réceptionné par le garage.

Il précise qu'un particulier a contacté la Mairie car il souhaite acheter l'ancien camion benne FORD immatriculé AX-799-FV. Il propose un prix d'achat de 2 000 €.

Après en avoir discuté, le conseil municipal :

- Accepte la vente du camion benne Ford immatriculé AX-799-FV pour un montant de 2 000€
- Autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à cette vente.

Présents : 10
Votants : 10
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

## **QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal

- Que la négociation sur 6 lots des travaux de la salle des fêtes est en cours jusqu'au 10 juin 2024.
- Que les radiateurs des toilettes publiques de la Gare de Laqueuille ont été volés. Une plainte a été déposée à la Gendarmerie.
- Que la subvention de la Région pour les travaux de la salle des fêtes est accordée pour un montant de 100 000€ soit un taux de 25%.